

Les Turcs élèvent un mur contre l'Iran, personne ne moufte ; mais quand c'est Israël qui se protège des terroristes...

écrit par Machinchose | 9 août 2021



La Turquie craint une vague de migrants en provenance de l'Afghanistan actuellement déstabilisé par le retour des talibans (Image d'illustration). © BULENT KILIC/AFP



La Turquie craint une vague de migrants en provenance de l'Afghanistan actuellement déstabilisé par le retour des talibans (Image d'illustration). © BULENT KILIC/AFP

Revenons un instant sur tous ces excités du bulbe auxquels des Druzes ont mis une raclée, on apprend ce jour que la Turquie met en place un « mur » (un de plus) à sa frontière avec l'Iran :

La Turquie craint un afflux de migrants afghans et renforce sa frontière avec l'Iran

Avec l'accélération du retrait des troupes américaines et les combats avec les talibans, de plus en plus d'Afghans tentent de fuir leur pays. La Turquie n'est pas un pays voisin de l'Afghanistan, mais elle est une étape via le territoire iranien, et de plus en plus souvent, la destination de ces exilés afghans. Les autorités d'Ankara renforcent donc leur frontière avec l'Iran dans la crainte d'un afflux.

*Avec notre correspondante à Istanbul, **Anne Andlauer***

Les autorités turques assurent ne pas enregistrer d'augmentation particulière du nombre de passages à leur frontière avec l'Iran... 55 000 arrestations depuis le début de l'année, contre 105 000 en 2020, selon le préfet de Van, la

principale province d'entrée des réfugiés afghans. Mais la crainte d'un afflux est là et la Turquie renforce sa frontière.

Construction d'un mur de 295 kilomètres de long

Un mur de béton de trois mètres de haut est en cours de construction. À terme, il sera long de 295 kilomètres. Le mur sera doublé de barbelés et d'une large tranchée – dont 110 kilomètres ont déjà été creusés – et jalonné d'une centaine de tours d'observation.

Le ministre de la Défense a par ailleurs annoncé le déploiement de troupes supplémentaires pour tenter de limiter les passages.

La Turquie, qui accueille déjà 4 millions de Syriens et des centaines de milliers d'Afghans, fait aussi savoir à l'Europe qu'elle n'est pas en mesure de gérer un nouvel afflux.

« La Turquie ne sera ni le garde-frontière, ni le camp de réfugiés de l'Union européenne », a affirmé cette semaine le ministère des Affaires étrangères. Une mise en garde en réponse au chancelier autrichien Sebastian Kurz, qui avait estimé que la Turquie était l'une des mieux placées pour accueillir les réfugiés afghans.

<https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20210727-la-turquie-craint-un-afflux-de-migrants-afghans-et-renforce-sa-frontière-avec-l-iran>

Pendant ce temps...

On se souvient qu'il y a 20 ans les Nations vertueuses crachaient sur Israël et sur le mur mis en place à Jérusalem pour bloquer les attentats des « palestichiens » ça avait éliminé 90% des attentats anti-Israéliens.

[...]

À la suite de l'[attentat du 1^{er} juin 2001 au Dolphinarium de Tel Aviv](#), des organisations civiles réclament en Israël une barrière hermétique comme solution aux intrusions terroristes. La [seconde Intifada](#) voit se multiplier les attaques palestiniennes contre les populations civiles israéliennes.

Le gouvernement d'[Ariel Sharon](#), initialement réticent, finit par se saisir du projet pour protéger les grandes agglomérations israéliennes en rendant hermétique la [ligne verte](#) de 1949 qui délimite le territoire disputé de Cisjordanie. Il s'agit ensuite de défendre également, par le tracé de cette future séparation, les blocs d'implantations juives à l'est de Jérusalem au-delà de la ligne verte : Ariel, Gush Etzion, Emmanuel, Karnei Shomron, Givat Ze'ev, Oranit, et Maale Adumim.

Le tracé de cette construction incluant plusieurs grands blocs de localités juives est contesté sur des aspects politiques, humanitaires et légaux. L'[Assemblée générale des Nations unies](#) a adopté, le 21 octobre 2003, une résolution condamnant la construction d'un « mur » empiétant sur le « territoire palestinien occupé » par 144 voix pour et 4 contre⁹. [La Cour internationale de justice](#), dans son avis consultatif du 9 juillet 2004, informe que la construction du mur est contraire au [droit international](#).

Le tracé continue d'évoluer jusqu'à la décision du 30 juin 2004 de la [Cour suprême d'Israël](#) qui signale une violation des droits des Palestiniens et exige la redéfinition du tracé sur une trentaine de kilomètres. Elle reconnaît par ailleurs la validité fondamentale de la construction en tant que mesure de sécurité.

Son tracé est modifié à plusieurs reprises en 2004 et 2005 à la demande des Palestiniens, des Israéliens et des Européens. Le [Vatican](#) demande par ailleurs l'inclusion de monastères et

églises du côté israélien de la barrière, par choix sécuritaire^{10.}

[Le 20 février 2005, le cabinet israélien approuve un nouveau tracé de la barrière. Il englobe 8,5 % du territoire de Cisjordanie et 27 520 Palestiniens du côté israélien de la séparation.](#)

[En 2016, alors que la construction de la barrière se poursuit dans le village de Beit Jala, à majorité chrétienne, en Cisjordanie, le pape François intervient pour demander la redéfinition du tracé pour ne pas couper les paysans de leurs terres](#)^{11. Cette requête est en cours d'examen.}

Lire la suite ici :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Barrière_de_séparation_israélienne

.

Depuis les « Murs » ont fleuri partout a travers le Monde...